

Réf: Dossier 428195

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE CARPE DIEM Sarl »

Siège ABIDJAN / COCODY-BLOCKHAUSS, Lot 62, Ilot
5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 04/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE CARPE DIEM Sarl »

Objet : - FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE ET
DIPLOMANTE

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN / COCODY-BLOCKHAUSS, Lot 62, Ilot
5

Dirigeant(s) M FOFANA HYACINTHE SINTELEBRON
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03814 du 11/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48993/GTCA/RC/2025 du 11/08/2025

